

INSPECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EDUCATION NATIONALE

Date : Mardi 10 Mars 2020

Ecole Elémentaire Descartes Circonscription de Massy

Tél: 01 69 30 06 28

E-mail: 0910492r@ac-versailles.fr

COMPTE RENDU DU 2^{ème} CONSEIL D'ECOLE
du 10/03/2020

Président du conseil d'école : M. RAMEAUX

Secrétaire de séance : Mme FLANDRIN

PRESENTS :	ABSENTS (excusés) :
<p><u>Enseignant(e)s :</u> RAMEAUX Miguel, DUJONCQUOY Pierre, SLOMIANOWSKI Julie, BARRE Magali, HMAID Touria, KASSOURI Zhora, MILANI Aurélie, IKBALHOUSSEN Batoul, PARIS Coralie, DUPUY Adrien, DARBLADE Marie, LAFFITE Caroline, POTIER Camille, ELLIS Stéphanie, PASTEAU Catherine, KULHAVA Elisabeth, JEANNOT Audrey, LECLAIR Sréphanie, BOULASSAL Ilham,</p> <p><u>Parents d'élèves élus:</u> FLANDRIN Jennifer, MOUASSI Myriam, ZAIDI HASNA, LARTIK Fatima, REMOND Elodie, ARAUJO LILIANA, BOURDACHE Naïma.</p>	<p>Mme DIVARET M. le DDEN Mme la Conseillère municipale de la Mairie de Massy.</p>

ORDRE DU JOUR :

- Projets et intervenants
- Coopérative scolaire
- Coup de pouce
- Règlement intérieur
- Absences des élèves/répartitions/ manteaux dans la cour/ communication des mots aux parents/ projet des parents.
- Portes ouvertes
- Mairie : Film contre le harcèlement scolaire/ Chenilles processionnaires/ travaux
- Education au développement durable

Monsieur Rameaux a ouvert le conseil d'école à 18h 15.

1. Projets et intervenants :

Les classes participent à de nombreuses activités.

CP :

- Musique
- Visite à sault-les-Chartreux
- Choral avec les classes de maternelle
- Jeux mathématiques
- Atelier sur les émotions avec l'enseignante du RASED (pour 2classes de CP)
- Sortie supplémentaire en réflexion

CE1 :

- Musique (conservatoire), instruments fabriqués et expression corporelle
- Sortie Centre de Pompidou
- Défi techno
- Intervenants roller
- Sortie au centre Paul BAILLARD
- Ateliers jeux de société
- Sortie à Rambouillet

CE2 :

- Ciné Massy
- Intervention hand
- Projet REP : lis-moi une histoire en maternelle

- Visite du musée de la préhistoire

CM1-CM2 :

- Bibliothèque
- Compte d'orient
- Concours d'éloquence
- Participation Primeur (chant avec un artiste)
- Sing et sonne
- Sortie au mémorial de Caen avec le collège (1 seule classe)
- Participation transplanté
- Vélo (report de l'activité par la circonscription pour l'année prochaine)
- Travail sur égalité fille-garçon
- Exposition Super Ego

Classe découverte : Haute-Savoie, séjour à la montagne fin juin si pas de restriction coronavirus

2. Coopérative scolaire

Reste : 2109,35 €

Les dons totalisent un montant de 1350 €.

Vente des photos 3906€, dont 60% au photographe soit 2343,60 et 1562,40 pour la coopérative scolaire.

En prévision des charges de la cotisation à l'OCCE pour septembre prochain, il reste 9 € par élève de budget pour chaque sortie, pour un montant de 1249 € utilisable.

Il faut prévoir 500 € pour payer la cotisation à l'OCCE.

Il a été avancé à chaque classe (Avance sur régie), 150 €

La nécessité d'un 2^{ème} appel apparait et sera adressé aux familles.

3. Coup de pouce

Le Coup de pouce se déroule sur le temps périscolaire. 5 élèves y participent.

Il est assuré par l'animatrice Mme CAMSING, et coordonné par le Directeur M. RAMEAUX

Le bilan est très positif pour les élèves en difficulté pour la lecture (sans pathologie particulière). Cela participe aux progrès en classe. Une visite de la médiathèque est prévue.

La rencontre avec les familles a été très bénéfique. Il est souhaitable que la municipalité poursuive cette initiative.

4. REGLEMENT INTERIEUR DE L'ÉCOLE et vie scolaire

Le règlement intérieur a été voté au premier conseil d'école. Le système du barème des ceintures de comportement interroge. Sur les conseils de l'Inspectrice de l'éducation Nationale, un aménagement est à prévoir. La gestion des points est contraignante. Une réflexion partant des compétences de l'élève sans sanctionné par les points mais en valorisant les acquis est à l'étude et sera proposé à la prochaine rentrée scolaire pour modification du règlement intérieur. L'équipe, a partir des questionnements des parents, observera les limites et avantages de ce fonctionnement.

Le règlement intérieur de l'école pourra être rediscuter afin de prévoir les modifications au conseil premier conseil d'école de septembre car il se vote à chaque rentrée.

Concernant les élèves absents, les leçons non vues en classe ne peuvent pas être données aux parents. Les devoirs peuvent être transmis. Il est nécessaire de respecter la convalescence de l'enfant justifiant son absence à l'école. En ce sens le travail ne sera pas donné aux enfants malades et les éléments seront revus avec l'enseignant dès le retour en classe.

Concernant les enseignants absents, les convocations en formation ne sont pas toujours accompagnées de remplaçants. La demande de remplaçants suivant les périodes de l'année scolaire est parfois en tension. M.RAMEAUX demande systématiquement un remplacement à chaque absence. La circonscription repartie les remplaçants suivant ses possibilités et priorités. Dans le cas où un enseignant n'est pas remplacé, les élèves sont répartis sur les autres niveaux de manière équitable afin de ne pas surcharger les classes. Dans ce contexte, il parait difficile de déplacer chaises et tables d'une classe à l'autre pour des raisons de sécurité et pour ne pas déranger les classes présentes dans une installation longue et bruyante. Les enfants s'installent, lorsqu'il n'y a plus assez de chaises, dans le coin bibliothèque des classes. Malgré tout il est demandé aux élèves de signifier s'ils sont mal installés afin de pouvoir apporter une solution. Une chaise pourra être proposée.

Il est à noter que l'école possède très peu de tables supplémentaires.

Il faut cependant être conscient que parfois les activités d'apprentissage se déroulent au sol, dans le couloir... Les nouvelles pédagogies permettent d'investir chaque espace de l'école et le travail ne se déroule pas forcément assis à son bureau et face au tableau.

En cas d'absence de longue durée, le factotum, sur demande du Directeur, pourra déplacer chaises et tables.

Afin de répondre à la problématique manteaux qui restent dans la cour, l'association de parents d'élèves relève la proposition du Directeur d'investir dans un porte manteau mobil pour pouvoir récupérer les vêtements oubliés et qui soit accessible facilement aux parents à la recherche d'affaires perdues.

Il faut continuer de responsabiliser les enfants sur la tenue de leurs affaires.

Il est souligné qu'il n'y pas d'interdiction de récupérer les affaires mais la consigne est la sécurité donc pas d'enfant qui circulent seuls dans les couloirs. Il pourra être demandé à 16h30 de patienter un peu pour que l'élève soit accompagné d'un parent, d'un camarade ou d'un enseignant pour récupérer ses effets personnels.

Concernant les mots dans les cahiers de liaison, les enseignants s'excusent des quelques oublis. Il est rappelé que les informations essentielles sont régulièrement publiées sur le site internet de l'école dont les coordonnées sont affichées dans le cahier de liaison et sur le panneau d'affichage de l'école.

Liste des enseignants sera ajouté aux cahiers de liaison et est déjà publiée sur le site internet de l'école.

Les enseignants souhaiteraient proposer des participations aux parents d'élèves pour des ateliers jeux de sociétés. L'école souhaite poursuivre sa volonté d'ouverture aux familles.

5. 3 -ème rencontre parents enseignants

Pour rappel, 3 rencontres avec les familles sont prévues dans le volume horaires des enseignants par années scolaires. Ains, elles se déclinent en réunion de Rentrée, remise de livrets, fêtes de fin d'année.

La rencontre de fin d'année est prévue pour chaque niveau :

- CP : concert au collège

- CE1 : concert
- CE2 : chorale
- CM1/CM2 : les primeurs à Paul B

L'association des parents d'élèves fait remonter la satisfaction concernant :

- Climat plus calme CM1 CM2
- École ouverte
- L'accueil du matin

6. Questions Mairie

Le représentant de la mairie étant absent, les questions seront à adresser directement à la municipalité.

L'équipe enseignante et les parents d'élèves tiennent à souligner les la satisfaction des activité suivantes :

- Coup de pouce qui est très bénéfiques. Sa reconduction est vivement souhaitable.
- Mme TURPIN Mérinette pour et son équipe pour le film sur le thème du harcèlement qui sera mis à disposition des classes pour le projeter à tous dans l'école.

7. Développement durable E3D

L'école est inscrite au programme éco-école afin d'investir la directives de l'éducation nationale pour la labélisation d'un maximum d'école E3D

Cette labellisation se compose de 3 niveaux :

- Actions déjà en place à petite échelle
- Projet général sur l'école
- capacité de Transposition dans d'autres écoles (servir de modèle)

Aborder le 1^{er} pallier permettra de valoriser ce qui se fait déjà dans l'école.

Afin d'officialiser ce projet, il faut mettre en place un Comité de pilotage pour suivre l'avancée du projet : Volontaire à définir côté enseignant – parents d'élève – élève – mairie

La thématique retenue pour la première année est la biodiversité.

Une première phase de diagnostic sera faite par les élèves pour relever ce qui existe déjà autour de l'école (plantes...)

But : sensibiliser les familles sur le développement durable et s'engager dans la démarche de l'ONU pour la lutte contre le réchauffement climatiques.

Moment de partage avec buffet et boissons.

Fin du conseil d'école : 20h15